

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFEAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 FEVRIER 2025**

Délibération n° 2024-01-13

Date de la convocation : 15 février 2025

Nombre de conseillers en exercice : **20**

Nombre de conseillers présents : **13**

Nombre de procurations : **6**

Votes : **19**

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Le vingt et un février deux-mil-vingt-cinq à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFEAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean-Luc, MERLE Evelyne, LESCANNE Etienne, FAURE Pascal, BASTY Jean-Pierre, BESSON Hélène, CROZET Hélène, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre.

Procurations :

TEYSSIER Michel procuration à CHAVANA Jean-Luc
THOUMY Denis procuration à MANDON Geneviève
EBOLI Laure procuration à ROCHETIN Pascale
LAROIX Laurence procuration à LESCANNE Etienne
SANTIAGO François procuration à MERLE Evelyne
LARGERON Olivier procuration à SEUX Christian

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20250221-2025-01-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2025

Absents excusés : ORIOL Jessica

Secrétaire :

BASTY Jean-Pierre

**OBJET : PERSONNEL COMMUNAL : DELIBERATION PORTANT MISE A JOUR DU
TABLEAU DES EFFECTIFS 2025**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année ou le recrutement d'agents suite à création de poste. Cette modification, préalable aux nominations, entraîne la suppression des emplois d'origine, et la création des emplois correspondants.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 15 février 2024 ;

Afin d'ouvrir le nouveau poste au camping mais aussi de permettre l'évolution de carrière de certains agents qui ont été nommés sur un nouveau grade, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- MODIFIE le tableau des effectifs comme présenté en annexe

Filière : technique

Cadre d'emploi : Adjoints techniques principaux territoriaux

Grade : Adjoint technique principal territorial

Passage du grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe pour un agent.

Filière : technique

Cadre d'emploi : Adjoints techniques principaux territoriaux

Grade : Adjoint technique principal territorial

Passage du grade d'adjoint technique au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe pour un agent.

Filière : technique

Cadre d'emploi : Adjoints techniques territoriaux

Grade : Adjoint technique territorial

Suppression d'un poste d'adjoint technique à raison de 17,50 heures / 35 au camping municipal

Filière : technique

Cadre d'emploi : Adjoints techniques territoriaux

Grade : Adjoint technique territorial

Création d'un poste d'adjoint technique à raison de 20,00 heures / 35 au camping municipal

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LA SECRETAIRE DE
SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUZ, le 21 février 2025.

Le Maire

Vincent DUCREUX